

*Compte rendu de l'université d'été / « L'État : acteurs, pratiques, savoirs. 16^e – 19^e siècle »**

Petra Overath, Département d'histoire, université de Cologne

Ces deux dernières décennies, les historiens et chercheurs en sciences sociales se sont de nouveau intéressés de près à « l'État » et à son histoire. À l'appui de méthodes et problématiques innovantes, ils se sont approchés de cette « illusion bien fondée », pour reprendre Bourdieu, c'est-à-dire d'un lieu qui « existe essentiellement parce qu'on croit qu'il existe ».[1] Ainsi ce n'est plus « l'État » entendu comme une machine administrative qu'explorent les chercheurs, mais les pratiques de sa production d'évidences et sa forme politique. Ainsi on étudie depuis quelques années les interactions entre différents acteurs dans les processus d'instauration des structures étatiques, les réseaux de l'État et de la société ou encore les représentations symboliques de l'État.

En dépit d'impulsions innovantes, de déplacements des problématiques historiographiques et d'un vaste ancrage des recherches récentes dans l'histoire culturelle et sociale, la manière dont on peut écrire concrètement l'histoire de l'État reste à chaque nouveau projet de recherche un défi majeur. L'aventure est encore plus passionnante dès lors que l'on porte son regard vers les questions encore largement ignorées de l'histoire des savoirs récente, telles que celles du statut, de l'institutionnalisation et de la circulation des « savoirs d'État ».[2] Cette approche ouvre en effet de nouvelles perspectives.

Comment faire une « histoire complexe » de « l'État » du 16^e au 19^e siècle en intégrant les nouvelles approches et impulsions de l'histoire des savoirs ? C'est ce dont ont débattu 30 chercheurs, étudiants, doctorants et post-docs avec des *senior scholars* pendant l'université d'été organisée à l'Institut historique allemand. Cette dernière a embrassé un large spectre de questions, telles que celles de la constitution des savoirs élaborés pour ou sur l'État, de la formulation et formalisation des savoirs administratifs et gouvernementaux ou encore des pratiques des cabinets

* La version originale de ce texte a été publiée en allemand sur le site H-Soz-u-Kult. Tagungsbericht *Der Staat: Akteure, Praktiken, Wissen, 16. bis 19. Jahrhundert*. 11.06.2012-13.06.2012, Paris, in: H-Soz-u-Kult, 06.10.2012, <<http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/tagungsberichte/id=4406>>. Traduction en français par Valentine Meunier.

et salons. Elle a discuté de carrières professionnelles et de parcours de formation, de la constitution de savoirs pratiques et experts, de l'élaboration de corpus de savoirs comme des diverses formes de l'usage social des savoirs dans les pratiques étatiques. L'université d'été a été conçue en étroite coopération avec GUDRUN GERSMANN et RAINER BABEL (tous deux de l'IHA) et s'inscrit dans le cadre du projet de recherche international ANR-DFG *Euroscientia. Localisation et circulation des savoirs d'État en Europe, 1750-1850*, dirigé par CHRISTINE LEBEAU et JAKOB VOGEL (Paris) depuis début 2011.[3]

Les organisateurs de l'université d'été avaient invité des *senior scholars* à intervenir le matin, puis à prendre part l'après-midi aux discussions sur les projets de recherche des étudiants, doctorants (et post-docs). JEAN-PHILIPPE GENET (Paris) a ouvert les travaux. En se référant au projet *La genèse de l'État moderne*, il a posé les jalons de l'étude de l'histoire de l'État et exposé quelques réflexions centrales figurant au cœur des recherches qu'il mène depuis de longues années. Un des critères de distinction décisifs entre l'État moderne et les structures sociopolitiques antérieures réside dans l'instauration d'un système fiscal public accepté par la « société politique » a expliqué GENET, pour qui la naissance de l'État moderne des monarchies occidentales européennes remonte au Moyen Âge. Il a longuement insisté à cet égard sur la nécessité d'envisager l'État et l'Église comme des systèmes osmotiques qui, loin de s'opposer diamétralement, sont éminemment interdépendants. Il a en outre souligné l'importance d'analyser le statut et la production de légitimité de « l'État », qui requiert un consensus entre pouvoir et société politique et dont l'efficacité est entièrement tributaire de la présence d'une dimension transcendante.

KOEN STAPELBROEK (Rotterdam) s'est concentré sur le 18^e siècle européen et a défendu une historicisation minutieuse des idées sur l'État, unique moyen de se prémunir efficacement contre les représentations normatives des contemporains. Il a émis le souhait que les chercheurs acceptent d'envisager les intérêts commerciaux internationaux comme des catégories constitutives du développement des formes et activités étatiques. Au 18^e siècle circulaient en Europe divers scénarios concurrents sur le futur du commerce interétatique et des relations politiques, qui ont initié ou se sont accompagnés de nombreux débats sur la loi de neutralité, sur les traités

commerciaux, sur les développements agricoles ou encore sur les réformes fiscales et financières. En mettant en lumière ces liens et en reconstituant les réseaux des acteurs, les recherches historiques peuvent, selon STAPELBROEK, produire aussi des points de vue théoriques pertinents.

Les deux conférences ont proposé des impulsions et soulevé des problématiques transversales pour les cinq sections de l'université d'été, dans lesquelles les chercheurs plus jeunes ont présenté et discuté leurs travaux. Les pages qui suivent décrivent brièvement les conférences des *senior scholars* ainsi que les cinq sections, en illustrant chacune d'elle par l'un de ses exposés.

La section intitulée *L'affirmation de l'État* a abordé d'une part les tensions, ruptures et innovations au carrefour de l'État et de l'Église, de l'autre s'est intéressée à des domaines dans lesquels aucun *state building* ne s'est produit à l'époque de la constitution de l'État moderne, en dépit des assertions historiographiques postulant *in globo* une « affirmation de l'État » à certaines époques. MATTHIEU GELLARD (Paris) a dans cette optique traité de la simultanéité du non-simultané dans les processus de constitution de l'État moderne. Au cours la Renaissance en France, nous dit-il, une administration fiscale, judiciaire et militaire de plus en plus efficace a émergé. À partir du début du 16^e siècle un dense réseau d'ambassades françaises solidement institutionnalisées se développe rapidement, sans toutefois – c'est surprenant – qu'on assiste à la formation d'une administration spécialisée dans ce domaine. Les relations étrangères sont restées le fait du prince jusqu'à la fin du 19^e siècle. La deuxième section était consacrée aux *Jeux d'acteurs*, c'est-à-dire aux interactions des acteurs sociaux. L'enjeu sous-tendant cette section était de penser (conjointement) les niveaux macro et micro de l'histoire de la formation des États, dans l'optique d'écrire une histoire de l'État. À partir de ses recherches sur la haute police dans le royaume de Westphalie (1807-1813), MAIKE BARTSCH (Kassel) a exploré les ambivalences du nouvel et éphémère État modèle napoléonien. La police secrète a contribué à ce que l'État s'immisce jusque dans la sphère privée – grâce à l'espionnage –, mais son pouvoir est resté limité par des intérêts privés et le « quant-à-soi » (*Eigensinn*) des acteurs sociaux.

C'est aussi dans la perspective de la micro-histoire qu'ANDRE WAKEFIELD (Claremont) a présenté en matinée de la deuxième journée sa monographie, *The Disordered Police State: German Cameralism as Science and Practice* (Univ. of Chicago Press). S'appuyant sur cette étude parue en 2009, il a choisi quelques épisodes anecdotiques de la vie de caméralistes célèbres à Göttingen au 18^e siècle, relatant beuveries, querelles, malentendus et échecs. WAKEFIELD a défendu l'idée que les projets caméralistes d'ordre et de bien public de l'époque étaient plus ou moins déconnectés de la réalité et avaient pour fonction première de donner une image positive de l'administration des finances princière et de procurer un revenu aux caméralistes. Tout en appelant instamment à ne pas prendre les ouvrages de sciences camérales au pied de la lettre, il a fixé la mort du caméralisme vers 1800. Dans son commentaire, PASCALE LABORIER (Paris) a repris les thèses provocatrices et schématiques d'ANDRE WAKEFIELD. Elle a souligné les aspects convaincants de l'exposé mais lui a opposé une critique de fond : il est trop simplificateur de réduire le caméralisme à une pure invention et à un outil de propagande de gibiers de potence en puissance, qui n'auraient eu pour seul souci que leur statut et leur enrichissement personnel. Il est impératif de distinguer entre caméralisme entendu comme profession et comme savoirs d'État. Seule cette opération permet de mettre en évidence que les concepts caméralistes ont bien trouvé une traduction dans la réalité, par exemple dans la lutte contre les privilèges, dans les visions des agents de la fonction publique ou encore dans la transformation des administrations. En attestent les résultats des recherches récentes.[4]

Les communications de la première section de l'après-midi ont débattu des approches méthodologiques et théoriques permettant de rendre compte de la spécificité de l'organisation politique et de l'exercice de la domination dans les « empires ». Elle avait pour titre *L'État des empires*. GAURI PARASHER (Heidelberg) a étudié la formation des États (*state building*), comprise comme un phénomène transculturel du 18^e siècle, au prisme des territoires français de l'Inde. Elle a montré comment, dans la capitale Pondichéry, le nouveau groupe social des Tamouls convertis au christianisme a revendiqué le droit de ne plus être gouverné par le droit coutumier tamoul – comme c'était habituellement le cas – mais par la loi française. Pour Gauri Parasher, cette impulsion « du bas » est l'expression d'une

convergence et d'une distension de deux traditions juridiques, qui a eu conjointement un effet de catalyseur du développement du droit franco-indien au 19^e siècle. La seconde section de l'après-midi s'est penchée sur *Le métier de l'État* et par conséquent sur les tendances à la professionnalisation parmi les serviteurs de l'État comme dans la pratique administrative. MANUEL MANHARD (Augsbourg) a présenté un cas où la modernisation constituait une sorte de « produit dérivé ». Après le changement de pouvoir de 1737, dont le dessein était d'intégrer à terme la Lorraine au royaume français, les connaissances territoriales, empiriques et précises des « anciens » fonctionnaires de la Chambre des comptes à l'époque de Stanislas Leszczyński (1737-1766) leur ont donné un avantage de poids sur la concurrence, à savoir l'administration du chancelier. Pour MANHARD, la modernisation croissante des arguments des « anciens » agents administratifs dans la querelle portant sur la perception de la nouvelle taxe (vingtième) résulte d'une stratégie d'affirmation qui n'était pas tendue vers le progrès mais qui a pu en avoir les effets.

Dans sa conférence de la troisième matinée, DOMINIQUE MARGAIRAZ (Paris) a proposé une réflexion approfondie sur la notion de « savoirs d'État ». Depuis que l'histoire des sciences a élargi son horizon à l'histoire des savoirs il y a plus de 10 ans, l'expression est de plus en plus employée, sans que, en règle générale, ses frontières avec les « sciences de gouvernement » ou les « sciences de l'administration » ne soient clairement déterminées. MARGAIRAZ a plaidé pour que les chercheurs définissent précisément dans leurs travaux de recherche ce qu'ils entendent sous le terme de « savoir » – notamment pour le différencier du savoir scientifique, qui se distingue par une formalisation spécifique. Il est en outre impératif de clarifier la corrélation exacte entre savoir et science d'un côté et État de l'autre. Il faut en tout état de cause absolument éviter de penser les « savoirs d'État » comme une construction atemporelle. Au contraire, il y a lieu de replacer minutieusement dans leur contexte ses circulations, niveaux et dynamiques, également à la jonction de l'État et de la société, pour pouvoir saisir les dimensions cognitives de l'action publique et privée. Il est ainsi crucial de ne pas déployer un argumentaire à partir de « l'intérieur de l'État » mais de définir précisément les contacts avec « l'extérieur » et le statut des « savoirs d'État » ou encore d'en chercher les propriétés.

Le plaidoyer de DOMINIQUE MARGAIRAZ faisait écho à la section conclusive dénommée *État et savoirs*, qui s'est non seulement intéressée aux acteurs « de l'intérieur de l'État », mais aussi précisément à ceux qui, sans être serviteurs de l'État, lui ont donné des impulsions importantes. La communication d'ALEXANDER VAN WICKEREN (Cologne) avait pour objectif de nuancer la thèse toujours largement répandue de la substitution, en Europe, de la république des savants du 18^e siècle, avec ses dimensions cosmopolite et communicative, par des espaces de savoirs nationaux au début du 19^e siècle. Pour ce faire il a déplacé la focale sur les liens entre savoirs et régions. À la lumière de la culture du tabac, il a montré comment les savants de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, fondée en 1802, ont constitué des savoirs agricoles et mis en œuvre des pratiques de culture en articulant des processus nationaux et régionaux et il s'est demandé si l'on pouvait parler en ce cas d'un « espace des savoirs alsacien ».

Des questions centrales sont revenues à plusieurs reprises pendant l'université d'été, par exemple : comment penser plus justement la distinction entre État et société ? Le concept « d'État » ne conduit-il pas trop aisément à développer un argumentaire anachronique ? La question de la traduction en allemand du concept français de « savoirs d'État », déjà posée auparavant par REGINA DAUSER et LOTHAR SCHILLING, est, elle aussi, restée en suspens, de même que celle portant sur la définition large ou étroite de ce concept. L'université d'été a en revanche mis en évidence que les approches par l'histoire des savoirs renouvellent les perspectives de recherche en soulignant par exemple le statut et l'importance des « savoirs pratiques » et en affinant le regard sur les corrélations entre espace, savoir et État.

Il va de soi que toutes les questions soulevées pendant l'université d'été n'ont pu trouver de réponses définitives. Cela n'était d'ailleurs pas l'objectif. Mais l'université a sans conteste été stimulante et fait avancer la réflexion pour de futures recherches.

Notes :

[1] Pierre Bourdieu, *Sur l'État, Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil, 2012, p. 25.

[2] Regina Dauser/Lothar Schilling : Einleitung : Raumbezüge staatsrelevanten Wissens, in: idem (dir.), Grenzen und Kontaktzonen von Wissensräumen zwischen Frankreich und den deutschen Ländern, 1700-1850, discussions 7 (2012), Online bei perspectivia.net [Url : http://www.perspectivia.net/content/publikationen/discussions/7-2012/dauser-schilling_einleitung] dernière consultation le 30 août 2012.

[3] <http://euroscientia.univ-paris1.fr>. L'université d'été a été financé par l'Université franco-allemande, la Deutsche Forschungsgemeinschaft, l'Institut historique allemand ainsi que par l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

[4] Cf. notamment Pascale Laborier et al. (dir.), *Les sciences camérales : activités pratiques et histoires des dispositifs publics*, Paris, PUF, 2011.

[5] Dauser/Schilling, Einleitung.

Programme :

11 juin 2012, Conférences :

- Jean-Philippe Genet : La genèse de l'État moderne et le concept wébérien de bureaucratie : gouverner par l'écrit
- Koen Stapelbroek : From War and Peace to Trade and Government: Circulation of Knowledge and Ideas of Europe in the Eighteenth Century

Section : L'affirmation de l'État

- Dora de Lima, François-Xavier Petit : Éditer le mouvement d'un texte pour y saisir une vision de l'État / Commentaire : Irène Plasman-Labrunne
- Béla Vilmos Mihalik : The Chamber of Szepes and the Recatholisation in Upper-Hungary (1670–1690). Cooperation of the Government and the Catholic Church / Commentaire : Teresa Sandner

Commentaire : Lothar Schilling

- Matthieu Gellard : Ni métier, ni administration, mais fait du prince. La diplomatie au cœur de l'État en France dans la seconde moitié du XVI^e siècle / Commentaire : François-Xavier Petit
- Irène Plasman-Labrunne : L'État et les gens d'église étrangers. Invention d'une norme et enjeux de son application, XVI^e–XVII^e siècle / Commentaire : Gauri Parasher

Commentaire : Moritz Isenmann

Section : Jeux d'acteurs

- Cathleen Sarti : Diskussion und Praxis von Herrscher-Absetzungen im 16. und 17. Jh. im protestantischen Nordeuropa (England, Schottland, Schweden und den Niederlanden) / Commentaire : Maike Bartsch
- Teresa Sandner : Altlandkreis Dinkelsbühl – Raum der offenen und strittigen Herrschaftssituation / Commentaire : Antoine Fersing

Commentaire : Andre Wakefield

- Maike Bartsch : Macht und Ohnmacht. Hohe Polizei und lokale Herrschaftspraxis im Königreich Westphalen (1807–1813) / Commentaire : Alexander van Wickeren

Thomas Cubillas : The Local Origins of the State: The Case of Social Assistance in the Belle Époque. / Commentaire : Marion Aballéa

Commentaire : Petra Overath

12 juin 2012, Conférence

Andre Wakefield : The Conflict of the Faculties: German Cameralism as a Profession

Commentaire : Pascale Laborier

Section : L'État des empires

-Oliver Krause : Die Provinzen der Sieben Vereinigten Niederlande im 17. Jh. – Reflexionen asiatischer Erfahrungen als Schubkraft des europäischen »Staatsbildungsprozesses« /

Commentaire : Tanja Metzger

-Gauri Parasher : State Building as a Transcultural Phenomenon: The Case of French Territories in India during the Eighteenth Century / Commentaire : Caroline Seveno et Dora De Lima

Commentaire : Bruno Belhoste

-Tanja Metzger : Huguenottische Publizistik und politischer Meinungsbildungsprozess in Europa im 18. Jh. – Russland unter Katharina II. im Spiegel der »Gazette de Berne« (1698–1798) / Commentaire : Pierre Herrmann

-Juliette Désveaux : Les hauts fonctionnaires et les ministres polonais dans l'empire habsbourgeois, 1881–1914 / Commentaire : Béla Vilmos Mihalik

Commentaire : Jean-Luc Chappey

Programme : L'État : acteurs, pratiques, savoirs (XVI^e–XIX^e siècle)

Section : Le métier de l'État

-Antoine Fersing : Une approche quantitative des savoirs d'État : le cas de la Lorraine ducal aux XVI^e et XVII^e siècles / Commentaire : Maurice-Olivier Dorffer

-Manuel Manhard : Herrschaftswechsel und Landeskenntnis. Wissen als Behauptungsstrategie Lothringer Verwaltungseliten zur Zeit Stanislas Leszczyński (1737–1766) / Commentaire : Cathleen Sarti

Commentaire : Christine Lebeau

-Caroline Seveno : Acteur, promoteur et conservateur des cartographies coloniales antillaises : les États européens XVII^e–XVIII^e siècle / Commentaire : Oliver Krause

Cécile Robin : Les dépôts littéraires parisiens et la formation des bibliothèques du ministère de l'Intérieur (an IV – 1815) / Commentaire : Manuel Manhard

Commentaire : Jakob Vogel

13 juin 2012, Conférence

-Dominique Margairaz : Savoirs d'État, savoirs savants, savoirs administratifs : échelles, circuits, dynamiques

État et savoirs

-Maurice-Olivier Dorffer : Du savoir d'État au secret d'État – le secret du roi, détenteur d'un savoir exclusif ? / Commentaire : Matthieu Gellard

-Marion Aballéa : La diplomatie française à Berlin à la fin du XIX^e siècle ou la confrontation de deux cultures de l'État (1871–1896) / Commentaire : Thomas Cubillas

Commentaire : Koen Stapelbroek

-Pierre Herrmann : La géographie française et l'espace allemand au XIX^e siècle (vers 1820–1880) / Commentaire : Cécile Robin

-Alexander van Wickeren : Eine Region des Wissens. Die Formierung eines elsässischen Wissensraums (1800–1870) / Commentaire : Julie Désveaux

Commentaire : Bernhard Struck